

Supprimer les forces aériennes?

Le 24 février

Initiative contre l'armée de l'air

NON



L'initiative "contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques" (Franz Weber) vise à interdire les vols d'entraînement des forces aériennes suisses. En fait, les auteurs de l'initiative cherchent à protéger le Grand Hôtel Giessbach que la "Fondation Franz Weber" a acheté en 1982. Cet établissement se trouve à proximité de l'aérodrome de Meiringen.

Cette initiative paraît anodine, mais en réalité elle est extrêmement dangereuse: si elle est acceptée, la Suisse n'a plus les moyens de protéger efficacement son espace aérien.

1. Cette initiative n'est pas claire:

→ les forces aériennes ne pourraient plus s'exercer en Suisse.

La formulation de cette initiative est confuse. Des "zones de détente touristiques" existent dans toute la Suisse. Les Alpes tout comme les villes en font partie et bien d'autres régions. En clair, cette initiative interdit les exercices des forces aériennes sur tout le territoire suisse.

2. Cette initiative est dangereuse:

→ la capacité d'intervention de l'armée de l'air n'est plus garantie si elle ne peut pas s'entraîner.

L'armée de l'air suisse ne dispose aujourd'hui plus que d'un petit nombre d'espaces d'entraînement au-dessus des Alpes et d'un espace d'entraînement transfrontalier avec la France. Si cette initiative est acceptée, les forces aériennes suisses ne pourraient plus s'entraîner en Suisse. Leur capacité d'intervention opérationnelle serait compromise. Les vols de surveillance et les entraînements sur simulateurs ne suffisent pas à maintenir une capacité d'intervention suffisante.

3. Cette initiative a des conséquences drastiques:

→ **la souveraineté et la neutralité suisses sont menacées.**

Notre pays a le devoir de défendre et d'imposer sa souveraineté et sa neutralité dans toutes les situations. La sauvegarde de la souveraineté aérienne et la protection de l'espace aérien constituent une tâche centrale de l'armée de l'air et ne sauraient être déléguées à des tiers.

→ **cette initiative est le premier pas vers la suppression de l'armée.**

Si l'armée de l'air n'est plus capable d'intervenir, elle est en fait supprimée. Cette initiative est donc, ni plus, ni moins, le premier pas vers la suppression de l'armée suisse. Il est révélateur à ce propos que le "Groupement pour une Suisse sans armée" soit parmi les supporters les plus engagés de cette initiative.

→ **la Suisse perd sa réputation d'être le pays le plus sûr du monde: des grandes manifestations internationales ne pourraient plus y avoir lieu.**

Empêcher la Suisse de protéger efficacement son espace aérien, c'est porter une atteinte massive à la sécurité du pays. Des événements comme le Forum économique mondial (FEM) à Davos ou le Championnat d'Europe de football seraient impensables en Suisse si notre pays n'est plus à même de protéger son espace aérien. Les forces aériennes suisses ont également apporté une contribution importante au bon déroulement du sommet du G8 à Evian en garantissant la sécurité de l'espace aérien au-dessus du lac Léman.

La garantie de la souveraineté aérienne est d'une importance capitale – aujourd'hui plus que jamais alors que les attentats terroristes se multiplient. Si la Suisse veut continuer d'organiser des grandes manifestations internationales, elle doit disposer de forces aériennes fiables et bien entraînées.

Donc, le 24 février

Initiative contre l'armée de l'air

NON



L'initiative "contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques" est dangereuse. Elle constitue un risque de sécurité pour la Suisse.

Voici les conséquences si cette initiative est acceptée:

- la capacité d'intervention des forces aériennes est compromise.
- l'espace aérien suisse n'est plus protégé.
- cette initiative est le premier pas vers la suppression de l'armée.

Donc, le 24 février

Initiative contre l'armée de l'air

NON

Comité interpartis «pour un espace aérien sûr»
case postale 8252, 3001 Berne, CCP 30-547125-2

Coprésidence:

- Attilio Bignasca, conseiller national (Lega TI)
- Jakob Büchler, conseiller national (PDC SG)
- Didier Burkhalter, conseiller aux Etats (PRD NE)
- Walter Donzé, conseiller national (PEP BE)
- Jacques-Simon Eggly, anc. conseiller national (PLS GE)
- Edi Engelberger, conseiller national (PRD NW)
- Corina Eichenberger, conseillère nationale (PRD AG)
- Ida Glanzmann, conseillère nationale (PDC LU)
- Ursula Haller conseillère nationale, (UDC BE)
- Thomas Hurter, conseiller national (UDC SH)
- Arthur Loepfe, conseiller national (PDC AI)
- Theo Maissen, conseiller aux Etats (PDC GR)
- Walter Müller, conseiller national (PRD SG)
- Yvan Perrin, conseiller national (UDC NE)
- Pierre-François Veillon, conseiller national (UDC VD)
- Christian Waber, conseiller national (UDF BE)

www.espace-aerien-sur.ch
info@espace-aerien-sur.ch